

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 92 (1941)
Heft: 11

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à faible rendement. L'opération de défrichement doit encore se poursuivre cet automne. La surface totale défrichée atteindra 70 hectares environ.

La municipalité d'Ollon avait mis à disposition pour les essais des tracteurs à gazogènes une partie de ces terrains défrichés. M. Boudry a prélué à la démonstration par un bref exposé sur les carburants de remplacement et leur utilisation dans les divers moteurs.

Le gazogène n'est rien d'autre qu'un fourneau, mais qui doit produire le plus de gaz pauvre possible. Le gaz ainsi produit est ensuite dépoussiéré, refroidi, filtré et envoyé au moteur. Tandis que, pour un volume déterminé, le mélange air-essence donne 1000 calories, le mélange air-gaz n'en donne que 680.

Un tracteur agricole ne peut pas s'accommoder d'une pareille perte, car souvent la moitié de la puissance du moteur est absorbée par le déplacement de la machine, en terrain mou. La section « Energie et chaleur » a donc concentré son attention sur la récupération de ces pertes.

Les résultats de ses recherches sont favorables. La perte de puissance est à peu près compensée. Les agriculteurs ont le choix entre deux carburants : le bois ou le charbon.

Une rapide présentation des machines permet de se familiariser avec ces engins nouveaux. Tous différents, ils ont cependant un air de famille. Ils possèdent tous les organes communs : générateur de gaz, dépoussiéreur, refroidisseur, filtre, mélangeur et, enfin, ventilateur de mise en marche. A une seule exception près, les gazogènes sont tous de fabrication suisse. M. Boudry présente un tracteur électrique, construit sur son initiative par les Ateliers mécaniques de Vevey.

(« Gazette de Lausanne » n° 202.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Dans le programme du semestre d'hiver 1941/1942, à la division des « cours libres », nous avons relevé les cours suivants, d'un intérêt particulier pour les étudiants en sylviculture et les personnes s'intéressant aux questions forestières ou à celles concernant la pisciculture. Ce sont :

H. Burger : Natur und Heimatschutz (Protection de la Nature et Suisse pittoresque); 1 heure par semaine.

W. Fehlmann, professeur titulaire : Schweizerische Fischerei und Fischzucht (Pêche et pisciculture en Suisse); 2 heures.

Fischereiwissenschaftliches für Sportfischer I. (Notions scientifiques relatives à la pisciculture pour ceux qui s'en occupent à titre de sport I); 2 heures.

H. Grossmann, privat-docent : Forstgeschichte (Histoire de la sylviculture); 1 heure.

Peuvent assister aux cours généraux de la division des « cours libres », toutes personnes ayant dépassé l'âge de 18 ans. L'inscription pour ceux-ci peut avoir lieu jusqu'au 15 novembre 1941, auprès du caissier de l'E. P. F. (chambre 36 c du bâtiment principal).

Le commencement des cours est prévu pour le 21 octobre 1941.

Ecole forestière. Examens de diplôme final. A la suite des examens réglementaires subis pendant l'été 1941, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier aux 5 candidats dont les noms suivent :

Auer Christian, de Fideris (Grisons)
Frölich Martin, de Zollikon (Zurich)
Grandi Cino, de Breno (Tessin)
Kuoch Rolf, de Thusis (Grisons)
Maienfisch Bruno, de Kaiserstuhl (Argovie).

Cantons.

Vaud. On nous informe du fait que, depuis le début d'octobre 1941, les bureaux de l'Association forestière vaudoise et de l'Office cantonal du bois, qui étaient auparavant à Nyon, ont été transférés à Lausanne, rue Ch. Monnard 1 (n° de téléphone : Lausanne 36191).

Berne. Le comité du Parc jurassien de la Combe-Grède vient de publier son 9^{me} rapport annuel, sur l'exercice 1940—1941. Il donne d'intéressants renseignements sur l'activité de ce comité et des commissions (scientifique et de délimitation).

Rappelons que le Parc de la Combe-Grède, qui s'étend au-dessus de Villeret, dans le Val de St-Imier, est une réserve créée voilà bientôt dix ans par des amis de la Nature.¹ Couvert presque en entier de forêts, celles-ci ont une étendue totale de plus de 700 ha.

Le comité de l'association qui veille sur le Parc comprend deux inspecteurs forestiers, soit M. H.-G. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central suisse à Soleure, et M. H. Gnägi, inspecteur forestier de l'arrondissement de St-Imier. Le premier en est, depuis plusieurs années, le très actif président.

On peut lire dans ce rapport ce qui suit : « Les nichoirs posés par les élèves des écoles primaires de Villeret et de St-Imier dépassent 200. Ils sont visités et nettoyés régulièrement. A noter le travail considérable des personnes bénévoles qui, brassant des mètres de neige, s'en vont chaque semaine d'hiver ravitailler les pavillons-mangeoires. Que d'oiseaux utiles ont été sauvés, l'hiver dernier, grâce à leur persévérance ! »

¹ Voir article de M. A. Bourquin : *Le Parc jurassien de la Combe-Grède*, paru au « Journal forestier suisse », 1939, p. 72—79.

La situation financière de l'association est présentement très favorable, à tel point qu'il sera possible d'éditer en langue allemande la brochure, publiée précédemment, sur le Parc de la Combe-Grède. C'est grâce surtout au généreux don, fait par l'« Association pour la défense du Jura », d'une somme de 500 francs. Geste qu'il vaut la peine de relever !

Schaffhouse. Grâce à sa situation à l'extrême frontière nord du pays et au fait que ce canton possède le taux de boisement le plus élevé de la Suisse (40,5 %), les questions de sa forêt revêtent un intérêt spécial. Aussi nous paraît-il indiqué de reproduire ici quelques données contenues au *Rapport de gestion sur les forêts en 1940*, de ce canton, lequel a été publié récemment.

Notons d'abord que c'est, en Suisse, dans ce canton aussi que la forêt domaniale est le plus fortement représentée. Ses 2447 hectares équivalent à 19,5 % de l'étendue boisée totale, alors que, pour l'ensemble de notre pays, le taux moyen de la forêt domaniale est un peu inférieur à 5 %. La part de la forêt privée est de 14,5 %. En d'autres termes, les forêts publiques schaffhousoises, fortement représentées, constituent 85,5 % de la surface boisée totale.

Exploitations et rendement. Dans les *forêts domaniales*, les coupes ont réalisé, en moyenne, 6,5 m³ par hectare (coupes principales : 5,1 m³). Part du bois de service et de râperie : 31,6 %. Le dépassement de la possibilité a été de 41 %, ce qui n'a rien d'inquiétant.

Tandis que les dépenses totales par hectare ont dépassé celles de l'exercice précédent (194,55 fr. contre 169,50 fr.), les dépenses ont été inférieures (128,30 fr. contre 131,70 fr.). Le bénéfice net à l'hectare en ressort égal à 66,25 fr., alors qu'en 1939 il ne fut que de 37,80 fr. Les variations du rendement net par hectare ont fortement oscillé durant la dernière décennie. En voici le détail :

1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
17	7	28	27	18	12	34	20	38	66 fr.

Le rendement de 1938 a été fortement diminué par des dépenses extraordinaires, provoquées par la construction de nombreux chemins forestiers. Abstraction faite de ce poste, le rendement net en 1938 aurait été de 41 fr. par hectare. On voit ainsi que, depuis 1937 déjà, la courbe du rendement net est en pleine ascension.

Dans les *forêts communales*, le montant des exploitations s'est élevé à 5,0 m³ par hectare, dont 29 % de bois de service et de râperie. Cette proportion du bois de travail peut paraître bien faible. N'oublions pas, touchant cette appréciation, que dans la forêt schaffhousoise les feuillus (hêtre et chêne) sont fortement représentés. La possibilité n'a été dépassée que de 27 %, le dépassement ayant eu lieu, comme dans les forêts domaniales, exclusivement sous forme de bois de feu. Dans cette catégorie de forêts, le rendement net à l'hectare s'est élevé, de 41 fr. en 1939, à 79 fr.; l'augmentation fut ainsi de 90 % !

Fonds forestiers de réserve. Les résultats financiers avantageux indiqués ci-dessus ont eu, il va de soi, une répercussion favorable sur le montant des caisses forestières de réserve. A la fin de 1940, il était le suivant :

- a) Forêts domaniales : 85.755 fr. (à fin 1939 : 53.869 fr.)
- b) » communales : 841.407 » (« » » 765.427 »)

Assurance contre les accidents. Le nombre des accidents survenus dans les forêts domaniales a été de 32, tous sans gravité. L'indemnité totale allouée par la Société d'assurance contre les accidents fut de 6487 fr., tandis que le montant total des primes, payées par l'Etat, a comporté 9600 fr.

Dégâts causés aux forêts. Les déprédations causées par le chermès des aiguilles du sapin blanc n'ont pas pris de nouvelle extension. Grâce aux mesures de défense appliquées — abatage intensif des plantes les plus fortement contaminées et traitement du solde au moyen du remède « Terux D » — on a pu enregistrer des résultats satisfaisants, en particulier au Rändli et au Buchberg. Toutefois, il n'est pas possible encore d'émettre un jugement définitif sur la valeur du dernier remède indiqué ci-dessus. — Les dégâts causés aux plantes du douglas vert, par le champignon *Adelopus*, n'ont cessé d'aller en s'aggravant; le développement de cette maladie devient inquiétant.

Depuis quelques années, les groupes de recrû naturel du hêtre souffrent de plus en plus des attaques de l'orcheste danseur (*Orchestes fagi*). Le champ d'action de ce ravageur s'est fortement étendu en 1940; il a, en somme, été observé sur toute l'étendue du canton. L'accroissement des groupes de recrû naturel du hêtre en a été diminué de façon sensible.

A citer, enfin, une forte chute de neige, du 10 au 12 décembre 1940, dans la partie centrale de la région du Randen, dont les peuplements du pin sylvestre surtout eurent fort à souffrir.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

S.-S. Tregubov : **Les forêts vierges montagnardes des Alpes dinariques** (Bosnie). *Etude botanique et forestière.* — Un vol. in-8°; 140 p. avec 6 planches de photos hors texte. — Impr. Cousse, Graille & Castelnaud, à Montpellier. 1941.

L'auteur, qui a fait ses études à l'Ecole forestière de Nancy, fut, en 1935, mis à la tête d'une inspection forestière isolée, en Bosnie, comprenant de vastes forêts vierges. Ayant gardé un vivant souvenir des cours de botanique forestière du professeur Ph. Guinier, il eut l'idée de faire une description scientifique de ces forêts vierges, avant qu'elles fussent livrées à la hache du bûcheron. Il s'agissait d'une description, à la fois botanique et forestière, de massifs seuls de leur espèce en Europe.

Le résultat de ces études a été présenté par leur auteur, comme thèse de doctorat ès sciences, à l'Université de Montpellier.

Le massif forestier en cause, de Klekovatcha-Guermetch, en Bosnie occidentale, appartient aux Alpes dinariques. De relief calcaire assez tourmenté, il s'étend parallèlement à la Mer Adriatique, son point le plus élevé